



# ENGAGEMENT DES COLLECTIVITÉS ACHAT ET PRÊT DE VAISSELLE RÉUTILISABLE



FICHE N° 5.1  
ACTION

CATÉGORIE  
Actions  
contractuelles et  
réglementaires

## LES ENJEUX

De nombreux organisateurs d'événements achètent et distribuent encore de la vaisselle en plastique à usage unique. Les assiettes, verres, flûtes et couverts utilisés ne vont servir que quelques minutes avant de devenir des déchets. Premier problème : la majorité sont faits avec des plastiques actuellement très peu recyclés, comme le polystyrène. Ensuite, pour les événements de plein air, il existe toujours un risque qu'une partie des objets se retrouve à terre, s'envole ou ne soit pas ramassée, et donc polluer le milieu naturel.

Afin d'encourager l'utilisation de vaisselle réutilisable et le réemploi, les collectivités peuvent constituer un stock d'objets consignés et mettre en place un système de prêt. Elles peuvent également s'en servir pour leurs propres manifestations.

## LES CHIFFRES

Une manifestation moyenne de **5 000** personnes génère **2,5** tonnes de déchets.

Source : ADEME

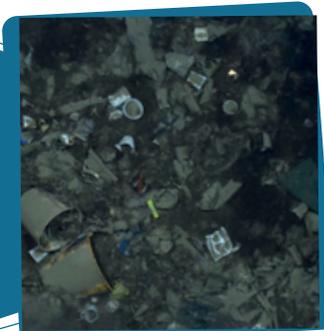
## OBJECTIFS DE L'ACTION



- **RÉDUIRE** la quantité de déchets plastiques retrouvés dans l'environnement
- **ACCOMPAGNER** matériellement les organisateurs d'événement qui souhaitent réduire leurs déchets
- **SENSIBILISER** les participants aux problèmes du plastique à usage unique
- **ENCOURAGER** les changements d'habitude

## BÉNÉFICES

- **RÉDUCTION DES COÛTS** : suppression de l'achat de couverts, verres et assiettes en plastique à chaque événement
- **AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL** des employés ou bénévoles, qui auront moins de déchets à gérer



Déchets observés à plus de 2 000 m de profondeur

## TÉMOIGNAGE



Parmi les nombreuses actions de la ville de Mouans-Sartoux en faveur du réemploi et de l'usage de matériaux durables, il est proposé aux administrés un service de prêt ou location de vaisselle. Ce service s'ajoute à la possibilité de prêt de tables, chaises et matériel de fête aux particuliers et associations.

Les matériaux choisis pour les différents éléments de vaisselle sont durables (verre, inox, ...). La réservation s'effectue via une fiche de demande téléchargeable sur le site internet de la commune. Le service est payant pour les particuliers et les associations extérieures à la commune, et gratuit pour les associations mouansoises. La seule obligation est de retourner la vaisselle propre.

Ce service existe depuis plus de 40 ans et a toujours très bien fonctionné.

*Serge Rodrigues, chef de cabinet du Maire de Mouans-Sartoux.*



## DÉROULÉ DE L'ACTION

### 1. Définir les contours du projet

- Evaluer la quantité de vaisselle à acquérir en fonction des besoins connus.
- Déterminer le(s) lieu(x) de stockage.
- Etablir la liste des achats annexes : caisses de transport, lave-vaisselle.
- Réfléchir aux options possibles de système de prêt : prêt gratuit (avec caution, ou pénalités en cas de non-retour), prêt payant, modalités de retour (vaisselle propre ou sale).
- Etablir les responsabilités de gestion du système.

### 2. Impliquer les acteurs

- Informer les organisateurs d'évènements\* et les particuliers du lancement du système de prêt.
- Concevoir les logos apposés sur la vaisselle s'il y a lieu.

### 3. Mettre en œuvre

- Rédiger le modèle de convention de prêt et de fiche de réservation.
- Mettre en ligne les documents.

### 4. Suivre et faire le bilan de l'action

- Impliquer un nombre croissant d'évènements.
- Suivre les quantités de vaisselle prêtées afin de pouvoir faire un bilan en fin d'année.
- Si plusieurs collectivités sont impliquées, envisager la mise en place de points relais.

\*voir également la fiche action n°14 « Gérer la communication des actions ».

## EXEMPLES DE VAISSELLE RÉUTILISABLE ET COÛTS (INCLUANT IMPRESSION)

Gobelets ou assiettes en métal émaillé

± 4 000 € / 1 000 ex.

Assiettes en céramique

± 1 800 € / 1 000 ex.

Couverts en inox

± 500 € / 1 000 ex.

Verres ou assiettes en verre

± 650 € / 1 000 ex.



## POINTS D'ATTENTION

- Etablir une convention bien explicite, notamment sur le fonctionnement de la consigne
- Etablir des règles strictes en matière d'hygiène
- S'assurer de la bonne compréhension du système de consigne par les organisateurs et bénévoles
- Prévoir un stock de vaisselle en plus pour compléter les pertes
- Utiliser des malles de transport bien solides
- Prévoir si possible des panneaux de sensibilisation pouvant être prêtés à l'occasion de chaque évènement (expliquant la démarche, la quantité de déchet évitée, l'impact du plastique sur l'environnement)

## A CONSULTER AUSSI

- Collectivités voisines pour mutualiser les achats ou avoir des retours d'expérience
- Structures de réinsertion, structures d'emploi d'adultes handicapés pour assurer le lavage de la vaisselle
- Partenaire financier : ADEME

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

- Ville de Mouans-Sartoux - Page web de la commune permettant de télécharger les formulaires de réservation de vaisselle.
- Ville de Guilers - Prêt de matériel : exemple de règlement et d'imprimé de réservation.
- Zero waste France - Constituer un stock de vaisselle réutilisable - page web dédiée au sujet.